

CERV



NOS COORDONNÉES

Point de contact - France

Cidem - Point de contact CERV
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

Responsable

Christine Marétheu

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ maretheu@cidem.org

Encadré et soutenu par :



 Cerv.org

 Cerv.org

 @cervfrance

PROGRAMME

CERV

Volet 1

Protéger les Valeurs de l'Union

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE



Objectifs



- Protéger et promouvoir les droits et les valeurs inscrits dans les traités
- Construire une Union européenne plus démocratique, respectueuse de l'État de droit, des droits fondamentaux et du dialogue citoyen, des principes de transparence et de bonne gouvernance, et octroyant une place à la société civile

Budget



2023
104 000 000 €

2024
84 800 000 €



cervfr.org



Promotion des valeurs de l'Union : appel aux organisations de la société civile - intermédiaires

Priorité



L'objectif de l'appel est d'encourager et de faciliter la participation active et inclusive dans la construction d'une UE plus démocratique, ainsi que la sensibilisation aux droits par le biais d'un soutien aux organisations de la société civile.

Critères d'éligibilité

- Organisation de la société civile à but non lucratif
- Peut impliquer une ou plusieurs organisations
- Pour au moins l'un des membres du consortium : avoir une expérience récente d'au moins 3 ans dans les activités de renforcement des capacités d'OSC et dans la gestion de subventions
- Subvention entre 2 500 000 EUR et 6 000 000 EUR.
- Projet de 36 à 48 mois

Accords cadres de 4 ans pour soutenir les réseaux européens dans le domaine des valeurs de l'Union

Priorité



Cet appel vise à mettre en place des accords-cadres de partenariat de 4 ans avec des réseaux européens, des organisations de la société civile actives au niveau européen et des groupes de réflexion européens dont les objectifs statutaires sont de protéger et de promouvoir les valeurs de l'Union.

Critères d'éligibilité

- Organisme privé à but non lucratif
- Être un demandeur unique
- Être un réseau formel doté d'organisations dans au moins 14 États membres de l'UE
- Fournir un programme de travail stratégique pour une période de 4 ans

Promouvoir le renforcement des capacités, la sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux de l'Union

Priorités



- Renforcement des capacités et sensibilisation à la Charte des droits fondamentaux
- Promotion des droits et des valeurs en renforçant l'espace civique
- Contentieux stratégique
- Protection des valeurs et des droits de l'Union en luttant contre les crimes et les discours de haine
- Soutien à un environnement propice à la protection des lanceurs d'alerte

Critères d'éligibilité

- Entité publique, organisation privée ou organisation internationale
- Projet national ou transnational
- Subvention de 75 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois

